

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE
DE BEAUPRÉ

*Avec l'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques de Québec,
Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Pimouski et St-Hyacinthe.*



Gloriosa dicta sunt de te. Ps 86.

En France de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous.

S'adresser au Rév. G. E. Carrier, Gérant des "Annales"
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement : 35 centimes.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Beaudé, Québec.

ANNALES

DE LA

BONNE STE ANNE DE BEAUPRÉ.

REDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les directeurs du collège de Lévis

S O M M A I R E :

Avantages.— Sainte Anne de Beaupré — Le jeûne.— Statistique, ou nombre de faveurs consignées dans les *Annales* depuis leur fondation — Pèlerinage en Savoie (suite). Sainte Anne et une mourante — La cravate teinte de sang. Actions de grâces.— Faveurs obtenues — Dons au sanctuaire. Recommandations aux prières.

Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis ; fr 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1o Deux messes, une le lundi, et l'autre le samedi de chaque semaine, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Cet endroit si cher à la foi canadienne n'est qu'un village assez laid et vulgaire. La première fois que j'y vins, je me souviens que cela me fit une impression pénible. Habitué au pittoresque grandiose, à la grâce étrange et délicieuse de la Malbaie *la belle*, je regardais avec ennui ce prosaïque village où le Saint-Laurent lui-même se fait étroit.

Mais cette première impression s'est bien effacée.

Si insignifiant qu'il semble aux yeux, un lieu de pèlerinage n'est pas un endroit ordinaire, et à Sainte-Anne, il

Y a un charme qui nous atteint à travers les plus vulgaires réalités.

Ce charme invisible, qui n'en a éprouvé la puissance ? Parmi les pèlerins, qui n'a senti son cœur se dilater, sa pensée s'attendrir, en foulant ce sol béni ? On dirait que l'air qu'on respire ouvre les profondeurs de l'âme d'où s'élève un sentiment délicieux de confiance et de joie.

Si je ne me trompe, au fond de tous les cœurs vraiment canadiens, il y a une sorte de tendresse pour la *bonne sainte Anne*. Ce sentiment, d'ordinaire un peu dormant, se réveille lorsqu'on approche de son béni sanctuaire.

* * *

Suivant la tradition, dans les premiers temps de la colonie, des matelots bretons surpris par une terrible tempête, en remontant le fleuve, firent vœu à sainte Anne, si elle les arrachait à la mort, de lui bâtir une chapelle à l'endroit où ils toucheraient terre.

A l'instant, dit-on, la fureur du vent tomba, le ciel s'éclaircit, et peu après les marins débarquaient sur cette jolie grève verte de la côte Beaupré.

Bâtie en bois et sur le rivage, l'humble chapelle des naufragés ne tarda pas à être endommagée par les hautes mers.

Elle fut remplacée par une église bien modeste encore, mais dont M. d'Ailleboust, gouverneur de la Nouvelle-France, voulut poser lui-même la première pierre (le 25 mars 1658).

La glorieuse patronne de la Bretagne donna bientôt la preuve qu'elle avait vraiment choisi cet endroit du Canada pour y manifester sa puissance et sa bonté. Dès 1665 la Mère de l'Incarnation écrivait à son fils : "A sept lieues d'ici, il y a une église de sainte Anne dans laquelle Notre-Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte mère de la très sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recouvrer la vue et les malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé."

Précieux témoignage confirmé depuis par ces miracles sans nombre qui ont fait de Sainte-Anne de Beaupré le plus célèbre pèlerinage de l'Amérique.

* * *

Comme disait naguère Mgr Freppel, l'éloquent évêque d'Angers : " Un lieu de pèlerinage est le théâtre le plus éclatant des opérations divines, le rendez-vous le plus salutaire des infirmités humaines. Dieu qui a révélé sa puissance dans la création du monde continue de la manifester partout où il veut et de la façon qu'il lui plaît. Il n'a cessé de choisir des lieux où sa puissance s'affirme plus haute et plus palpable..... Un jour quelque signe révélateur est venu marquer cette terre..... le bras de Dieu s'y est fait sentir..... et les peuples guidés par un rayon d'en haut se portent en foule vers ce lieu."

Voilà qui explique pourquoi, depuis deux siècles, la souffrance afflue ici de partout—non seulement la souffrance qui ravage le corps, mais encore la douleur, l'angoisse qui ravage le cœur.

Par moments, il me semble voir défiler cette innombrable multitude de suppliants, tous ces malades, ces infirmes, ces malheureux pour qui la bonne sainte Anne a eu de si tendres compassions, de si maternelles pitiés

* * *

Faut-il qu'on ait tant rajeuni la vieille église ? On a beau me dire qu'elle s'en allait en ruines, qu'on l'a rebâtie au même endroit, sur le même modèle et avec les mêmes pierres, je la voudrais telle qu'elle était, avec le pénétrant parfum de la prière, avec ses murs noircis par les ans et son pavé usé par les pèlerins. -

Si dépouillée qu'elle soit, on aime encore à la visiter, à y évoquer la vive présence du passé.

Là, tant de malheureux sont venus s'agenouiller ! là, tant de larmes ont coulé ! larmes bien douces souvent, car la joie, la reconnaissance et l'amour font pleurer.

Je ne descends jamais les degrés de la chapelle, sans penser aux miraculés qui sont passés là. Ce côteau, les infirmes, les paralytiques l'ont descendu d'un pied ferme et léger. Ce paysage, les aveugles l'ont regardé de leurs yeux nouvellement ouverts. Douce pensée, qui répand une grâce auguste et touchante sur cette nature sans beauté.

* * *

Mais parmi tous les pèlerins il en est deux surtout auxquels j'aime à songer : c'est mademoiselle de Bécancour et d'Iberville.

Le vaillant, toujours victorieux, disait avoir reçu des faveurs signalées de la bonne sainte Anne. Était-ce pendant ses courses aventureuses à travers la Louisiane, ou pendant sa merveilleuse carrière de marin que la patronne des Canadiens avait étendu sur lui sa main protectrice ?

Je l'ignore. Mais j'ai vu avec un singulier plaisir le crucifix donné par le héros dont les exploits seraient invraisemblables dans un roman.

Ce crucifix d'argent massif et d'un beau travail porte gravé : *donné par d'Iberville*, et la date 1700. Jusqu'à ces années dernières, il ornait le tabernacle du maître-autel.

L'ex-voto de mademoiselle de Bécancour se conserve dans la vieille église. C'est un tableau où elle s'est fait peindre aux pieds de la bonne sainte Anne.

Fille du baron Robineau de Bécancour, riche et puissant seigneur de Portneuf, Marie-Anne avait été l'une des habituées du château Saint-Louis, et très entourée, très adulée par les élégants du jour.

Avant d'entrer au monastère des Ursulines, en 1689, elle vint ici mettre sa vie religieuse sous la protection de la *Sainte à miracles*.

Tenait-elle au monde par la frivolité des habitudes ? ou par quelque lien plus douloureux à remplir ?

Redoutait-elle l'austérité du cloître ? la faiblesse de son cœur ? la dangereuse douceur des souvenirs ?

Voilà ce que je me demandais avec un sympathique intérêt, et, me trouvant seule dans la chapelle, j'entrai dans le sanctuaire pour mieux voir le tableau placé à la droite de l'autel.

Mademoiselle de Bécancour est peinte à genoux, les mains jointes. Sa robe grise très simple tombe autour d'elle en larges plis. Un léger bonnet de dentelle couvre à demi ses beaux cheveux blonds, coupés courts et bouclés tout autour de la tête. Dans le regard qu'elle lève vers sa céleste patronne, il y a une expression d'ardente supplication.

Mais ce pur et profond regard avait déjà pénétré bien des choses, et l'on sent que la noble fille a préféré sans peine aux réalités les plus séduisantes les promesses de la foi.

Ce facile détachement, cette attraction céleste, étonne toujours un peu dans la vive jeunesse d'ordinaire si éprise du présent, si ignorante de la vie.

“Qui donc,” écrivait Montalembert songeant à la vocation de sa fille, à la joie de son sacrifice, “qui donc lui avait appris qu'il n'y a pas d'amour sur la terre?”

Marie-Anne de Bécancour, d'après l'histoire des Ursulines, mourut le jour même de la fête de sa bienheureuse patronne, le 26 juillet 1743.

* * *

La nouvelle église sera bientôt terminée.....
 C'est la maison de notre glorieuse mère et il y a quelque chose de délicieux qui épanouit le cœur. C'est un respect très doux, c'est une tendresse jeune, vive, fraîche, pleine de confiance et de bonheur. Là, les tristesses se dissipent on ne sait comment, et qu'il fait bon d'y être quand les pèlerins s'y pressent et qu'on entonne le cantique canadien :

Sainte Anne, ô douce patronne,
 Nous sommes à vos genoux.
 Toujours vous êtes si bonne,
 Implorez Jésus pour nous.

Parmi les dons faits à l'église de Sainte-Anne, on montre une chasuble envoyée par Anne d'Autriche, qui l'avait faite de ses propres mains. C'est un bel ornement à flèches rouges, blanches et noires, et tissé en or et en argent. On le revêt encore aux grandes fêtes. Jamais je n'aurais cru qu'un ouvrage en tapisserie pût se conserver si bien.

Le tableau du maître-autel attribué à Lebrun représente un pèlerin et une pèlerine aux pieds de sainte Anne. Ce tableau fut donné en 1666 par le marquis de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France, en accomplissement d'un vœu fait dans une tempête où il avait failli périr.

Les reliques apportées par Mgr de Laval sont toujours exposées dans le sanctuaire. L'illustre prélat disait que la dévotion des Canadiens à la bonne sainte Anne lui avait singulièrement adouci les devoirs de sa charge.

Grâce à Dieu et au zèle des religieux qui ont la garde de notre église nationale, cette dévotion va croissant. Chaque année, les pèlerinages et les miracles sont plus nombreux. Ce doux empire sur la souffrance que Dieu lui a confié, sainte Anne l'exerce magnifiquement envers le peuple canadien.

Dans son auguste sanctuaire, devant sa belle statue entourée de fleurs et de lumières, une confiance enfantine d'une douceur profonde remplit le cœur. Tous nous avons à passer par les douleurs de la vie, par les douleurs de la mort, mais comme on le chante ici :

A la droite de Marie
 Tout pouvoir lui fut donné
 Le pèlerin qui la prie
 N'est jamais abandonné.

LAURE CONAN.

(Nouvelles *chirées* canadiennes).

LE JEUNE.

Toutes les religions ont fait du jeûne une loi imprescriptible. Nous connaissons les lois de Moïse défendant la chair du porc et ne permettant, pendant les jours d'abstinence, que la réfection du soir. Nous trouvons chez les Perses, les Phéniciens, les Assyriens, l'obligation du jeûne inscrite dans leurs livres sacrés. Les Esséniens se livraient à des mortifications vraiment incroyables, et l'on raconte qu'à certaines époques ils se privaient de toute nourriture pendant trois ou quatre jours. De pareils jeûnes, il est vrai, ne sont possibles que sous un climat chaud où la vie est généralement oisive. Des habitants du Nord ne supporteraient pas sans dangers d'aussi rudes abstinences. Aussi bien, ce sont eux qui ont les premiers protesté contre les règles austères qui leur arrivaient de l'Orient.

Les Grecs, s'inspirant ici de l'Égypte, lui prirent le jeûne en même temps que beaucoup d'autres rites sacrés. Chez les Romains, le jeûne fut institué dès l'origine par Numa Pompilius. Cette loi, et les ordres des oracles prescrivant d'y obéir, fit des Romains un peuple sobre et continent, un peuple fort. Aux plus tristes époques de sa décadence morale, il ne perdit pas entièrement cet usago qu'il tenait des aïeux. Vospasien, Marc-Aurèle, Sévère, Sénèque le philosophe, dans un but d'hygiène bien comprise, s'imposaient le jeûne un jour ou deux par mois.

Les premiers chrétiens, qui avaient entendu la parole du Divin Maître, appliquèrent avec sévérité ses leçons. On sait aussi quelles austérités imposaient les règles monastiques de saint Antoine, de saint Pacôme, de saint Basile, fondées au troisième et au quatrième siècle. Du pain sec, des herbes crues et de l'eau composaient la nourriture habituelle des religieux.

Mahomet se garda bien, en fondant sa religion, pourtant si sensuelle, d'oublier le précepte d'abstinence. Les Mahométans ont un carême qu'ils nomment leur

ramadan, et pendant toute sa durée, ils ne peuvent manger quoi que ce soit avant le lever du soleil. De plus cette abstinence est pour eux d'obligation si stricte, qu'il en coûterait la vie à celui qui oserait la rompre. De leur côté les Chinois ont pour principe que le sage doit s'éloigner de la cuisine ; et il n'y a pas jusqu'aux nations les plus sauvages qui ne pratiquent des jeûnes très austères lorsque leurs prêtres l'ordonnent.

Les sectes chrétiennes séparées ont la plupart conservé l'institution du jeûne. Les Grecs schismatiques observent quatre carêmes, trois de quarante jours, l'autre de quinze jours. Les Nestoriens en ajoutent un cinquième. Les Arméniens en observent huit, et jeûnent par conséquent, on peut le dire, pendant toute l'année.

Après ces détails historiques sur la pratique de l'abstinence, nous pourrions étudier le jeûne dans ses rapports avec le corps et avec l'intelligence ; nous pourrions chercher quelle est son influence sur ces deux termes de notre être, mais qui ne sait que son observance allège l'esprit et rend ses opérations plus faciles ? Qui ne sait que le travail du matin, celui qu'on fait à jeun, est excellent ? Qui ne s'est aperçu qu'on travaille beaucoup mieux pendant le jour, si l'on a été frugal dans ses repas ? Qui aussi n'a vu de ces intelligences délicates, flétries par les excès de la table, et comme érasées sous le poids de la nourriture !

Pour ce qui est du corps, nous ne voulons pas ici faire de médecine, mais qu'on se rappelle les bons effets du jeûne, ou ce qui est la même chose, de la diète, lorsqu'on est malade. Qu'on se rappelle que la vie si longue des patriarches, des anachorètes, des gymnosophistes indous, des brahmanes, est un des résultats de l'abstinence qu'ils pratiquaient. Saint Paul, premier ermite, et saint Antoine vécurent avec du pain sec, l'un cent cinq ans, l'autre cent treize ans. Saint Paphnuce, saint Sabas, saint Jean d'Egypte, saint Jean le Silencieux, saint Théodose, abbé, saint Jacques, ermite en Perse, atteignirent ou dépassèrent cent ans,

malgré leurs austérités. Un religieux de l'ordre de saint Pacôme, nommé Jonas, travailla jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans au jardin du couvent, prenant pour toute nourriture des herbes mouillées de vinaigre. Enfin, une statistique assez curieuse nous apprend qu'en faisant la somme des années qu'ont vécu cent cinquante anachorètes pris sous divers climats et à différentes époques, on a trouvé le nombre considérable de 11,598; ce qui donne pour chacun une vie moyenne de *soixante-seize ans* environ. Nous ne savons quelle est ici au Canada la vie moyenne, mais, en France, d'après des calculs qui paraissent très exacts, elle ne dépasse guère trente années.

Ce triste rapprochement doit nous mettre en garde contre les jouissances que nous offrent les sociétés modernes, et qui en même temps que le plaisir, nous versent le poison.—D'après LÉOPOLD GIRAUD *et alios*.

—000—
STATISTIQUE.

Le nombre des faveurs consignées dans les *Annales* depuis leur fondation, c'est-à-dire depuis le mois d'avril 1873, jusqu'à ce jour, s'élève au chiffre de 6,352.

Ces faveurs se répartissent comme il suit :

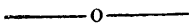
Année 1873 (huit mois).....	12
“ 1874.....	25
“ 1875.....	19
“ 1876.....	33
“ 1877.....	99
“ 1878.....	138
“ 1879.....	193
“ 1880.....	642
“ 1881.....	902
“ 1882.....	1444
“ 1883.....	1418
“ 1884.....	1197
“ 1885 (janvier et février).....	230
Total.....	6,352

La différence des chiffres entre les premières années et les dernières n'étonnera pas ceux qui ont parcouru la série des *Annales*. Ils savent qu'avant 1878 les lettres contenant les récits de guérison ou autres, n'étaient pas compilées comme elles l'ont été depuis.

Quant au chiffre que nous donnons plus haut, nous pouvons affirmer qu'il n'est pas trop élevé. Nous croyons plutôt qu'il ne l'est pas assez. On rencontre souvent dans les *Annales*, au chapitre des comptes-rendus de faveurs, les expressions : *plusieurs grâces, grâces diverses*, etc. En remplaçant ces termes vagues par des chiffres, 4 ou 5 par exemple, nous serions arrivé à un résultat beaucoup plus considérable.

Du reste, nous invitons les pères de famille à faire faire à leurs enfants un exercice d'addition. Ils leur feront parcourir toute la série des *Annales*, et refaire notre travail, travail un peu hâtif, nous devons l'avouer. Nous serons heureux de connaître bien exactement le chiffre que nous avons cherché, et nous nous ferons un devoir de rectifier nos calculs, s'ils sont inexacts.

Nous promettons pour récompense à l'enfant qui nous donnera un détail bien fidèle des faveurs en question, une fort jolie image de la bonne sainte Anne. Allons, bambins, comptez !



PÈLERINAGE EN SAVOIE.

—
NOTRE-DAME DE LA GORGE.

(Suite)

Malgré l'air froid et la brume, car nous sommes ici au milieu et au-dessus des nuages, la rapidité de la marche et les aspérités du chemin nous ont échauffés. Il faut donc, pour prendre un peu de repos, entrer dans le seul chalet encore occupé. On nous y fait asseoir sur des bancs, on nous donne des écuelles de petit lait

enlevé au chaudron d'airain, où le maître du chalet brasse lentement la matière première d'un énorme fromage de Gruyère; on nous arme de cuillers de bois, on trempe le *pain de Savoie* dans le succulent breuvage, et en avant l'appétit!

Pendant ce temps, les vaches réunies autour du chalet pour prendre une collation, nous régalent d'un concert assourdissant, agitant leurs sonnettes avec tout l'entrain d'une fanfare de collégiens (sans comparaison). Elles sont si fières de leurs instruments, et si jalouses, dit-on, quand on les en prive, qu'il faut bien leur pardonner ce petit tintamarre de vanité.

Il est près de 4 heures, nous ne sommes qu'à mi-chemin, et déjà je me sens brisé de fatigue. Je reprends cependant courage en songeant aux nombreux fidèles qui font à pied le pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, et me voilà bientôt, lesté comme une chèvre, gravissant le sentier qui longe les aiguilles de Megève. Puis nous atteignons la croix de pierre plantée au sommet du col de Véry, à 5949 pieds d'altitude.

Comme il fait bon trouver l'arbre du salut dans ces hauteurs solitaires, loin de l'atteinte sacrilège des impies, comme un phare pour guider le voyageur sur sa route pénible! *O crux, ave!* Comme il fait bon respirer dans ce pays catholique cet air pur de la foi, encore plus vivifiant que celui des montagnes. Partout on y rencontre la fermeté des croyances religieuses et la simplicité des mœurs des anciens jours. On sent que les ancêtres de ce peuple fort ont vécu sous la houlette bénie de saint François de Sales, et que ses courses apostoliques à travers ces pays abruptes ont fait fleurir la solitude et germer partout des monuments de foi.

Aussi nulle part ailleurs les chapelles et les croix ne sont aussi nombreuses. Il y en a au bord des routes, dans les plaines et sur les sommets escarpés, il y en a le long des précipices, sur le théâtre des accidents pour crier gare au voyageur, et l'inviter à réciter un *De*

profundis pour l'âme du malheureux qui s'est broyé au fond de l'abîme. Il y en a à l'entrée des ponts d'une seule arche qui traversent les torrents, et on y lit cette légende inspirée par la foi et la charité : *Dieu protège les passants ! O crux ave !*

En quittant la *croix de pierre*, on jette un coup d'œil rapide sur le lac de la Girotte, car déjà le jour commence à baisser. Rien de gracieux, rien de pittoresque comme cette nappe d'eau carrée suspendue à mi-chemin dans le flanc d'une montagne abrupte, à une hauteur de 5208 pieds. Vrai miroir d'argent, il reflète tour à tour l'azur du firmament, les couleurs sombres de la tempête et les teintes empourprées du soleil couchant. Un filet d'eau qui se précipite du haut du rocher des *Enclaves* alimente ce lac dont on ne connaît pas encore le fond, et un torrent bondissant avec un rugissement formidable par-dessus la muraille épaisse qui retient ses eaux, lui sert de décharge.

Encore une dernière rampe à escalader et nous atteindrons le col qui sépare le pic de la Rosaletta de celui du mont Joly (7500 pieds). Nous nous éloignons promptement d'un chalet hanté, où deux pèlerins surprises par la neige, passèrent, dit-on, la nuit en revenant de N.-D. de la Gorge. Couchées dans le fenil, elles furent éveillées plusieurs fois par des voix d'hommes, des heuuissements de chevaux et des bruits de chaînes dans l'étage inférieur. Elles n'en conçurent aucune frayeur, croyant que c'étaient tout simplement les gens du chalet qui étaient venus s'y abriter avec leurs bestiaux. Quelle ne fut pas leur surprise le lendemain matin de trouver l'étable vide, et autour du chalet pas la moindre piste sur la couche épaisse de neige tombée pendant la nuit. Depuis ce moment, les pèlerins n'y logent plus.

Tout à coup, au sommet de la montée, apparaissent à nos yeux éblouis les pics majestueux du Mont Blanc,*

* Le Mont Blanc, le plus haut sommet de l'Europe, s'élève à 14430 pieds au-dessus du niveau de la mer.

couverts de neiges perpétuelles, avec leurs ravins comblés par des glaciers séculaires. Les rayons du soleil couchant commencent à colorer de mille teintes les cimes altières du roi des montagnes. En face de ce spectacle imposant, je me rappelai ces deux vers de Guiraud :

Avec leurs grands sommets, leurs neiges éternelles,
Dans les jours d'été, que les Alpes sont belles !

et je compris mieux que jamais la grandeur du Dieu tout puissant qui a créé tant de merveilles pour raconter sa gloire à l'homme oublieux et insensé.

Le soleil est déjà couché derrière les montagnes lorsque nous arrivons au bord du précipice, où il nous faut descendre par les lacets d'un sentier étroit et périlleux, avant d'atteindre le terme de notre pèlerinage. Comment faire pour nous y engager au milieu des ténèbres croissantes ? Les braves gens du chalet des Besoëns nous prêtent une lanterne borgne, charité que nous récompensons par le don de quelques médailles bénies par notre saint père le Pape. Grande joie de ces bonnes âmes ! Puis, sous la protection de l'archange qui guida sûrement les pas du jeune Tobie, nous commençons la descente. Celui qui ouvre la marche tient aussi la lanterne, et se tourne à tous les trois ou quatre pas pour éclairer la route. Grâce à cette manœuvre fatigante, le trajet s'accomplit heureusement, malgré les troncs d'arbres renversés qui barrent le passage, malgré les racines qui croisent le sentier, malgré les mille détours que fait la voie capricieuse, malgré surtout le précipice béant qui nous attend au premier faux pas. C'est l'affaire d'une demi-heure en plein jour, et nous y avons mis près de deux heures.

Arrivés sains et saufs au bord d'un torrent, nous discernons une lueur à travers le feuillage de la forêt. C'est la lampe du sanctuaire de Notre-Dame de la Gorge. C'est la lampe toujours pleine, toujours allu-

mée de l'Hoste-Dieu des Tabernacles, qui attend ses convives à toute heure du jour et de la nuit, qui envoie ses serviteurs par les chemins, le long des haies, dans les endroits obscurs et oubliés pour les convier au banquet.

O res mirabilis ! manducat Dominum
Pauper, servus et humilis !

Dix minutes plus tard nous frappons à la porte du missionnaire chargé de la dessertie du pèlerinage. Étonné de nous voir arriver à pareille heure, il s'empresse de nous ouvrir et de nous donner l'hospitalité. Le lendemain matin, de bonne heure, je célébrais la sainte messe au maître-autel du vénérable sanctuaire, accomplissant ainsi l'acte principal de mon pèlerinage à Notre-Dame de la Gorge. Puis je contemplai avec émotion les mille *ex-voto* suspendus aux murailles de la chapelle. Le plus remarquable entre ces témoignages de reconnaissance, est sans contredit un tableau suspendu du côté de l'Évangile. Il représente le siège de Vienne par les Musulmans, et l'arrivée du sauveur de la ville, Jean Sobieski, au moment où la sainte Vierge apparaît dans les nuages, portant l'enfant Jésus dans ses bras.

Quel rapport peut il y avoir eu entre cette mémorable délivrance et ce sanctuaire de la forêt perdu au fond d'une gorge des Alpes ? Voici la clef du mystère. Un négociant de Saint-Nicolas de Vérocce, paroisse qui comprenait jadis entre ses limites ce lieu de pèlerinage, s'était fixé à Vienne depuis de longues années. Menacé de perdre sa vie et ses biens si les Turcs s'emparaient de la ville, il se souvint de sa protectrice et des pèlerinages qu'il avait faits, encore enfant, à son sanctuaire de la Gorge, et il fit vœu d'y envoyer un *ex-voto* s'il était sauvé du péril.

VIATOR.

(A suivre.)



SAINTE ANNE ET UNE MOURANTE.

Depuis plusieurs années, ma femme souffrait d'un cancer interne. Elle avait consulté plusieurs médecins, essayé de beaucoup de remèdes, et enfin on lui déclarait qu'à moins d'une opération, et d'une opération heureuse, elle ne devait plus compter que sur cinq ou six mois de vie.

Mère de six enfants dont l'aîné n'a que treize ans, la pauvre femme, voyait venir la mort avec effroi, car elle n'attendait rien des secours de l'art, tout au plus un adoucissement passager. Depuis longtemps cependant, elle entendait parler de sainte Anne et connaissait sa merveilleuse puissance.

Tous les jours elle la priait, et mes enfants et moi nous la priions avec elle. Mais tout semblait inutile, et même la maladie s'aggravait de jour en jour. Triste, entouré de nos enfants qui pleuraient, j'espérais cependant encore. La pauvre femme de son côté redoublait de confiance à mesure qu'approchait le jour fatal annoncé par les médecins. Il vint, ce jour-là, et je le crois, jamais confiance n'a été mise à plus rude épreuve que la nôtre. Ma femme a été guérie, mais à toute extrémité, précisément à l'heure où nous aurions eu raison de désespérer tout à fait. Oui, de ce moment, les forces lui revinrent, et trois semaines plus tard, elle quittait le lit. Pendant les huit derniers mois, elle a pu avoir soin des enfants et faire les petits travaux ordinaires. Elle espère pouvoir faire le pèlerinage de Beaupré, l'été prochain.

Mille et mille remerciements à celle qui a entendu nos prières et les a exaucées. — (Traduit de l'anglais.)

B. TREMBLAY.

Worcester, Mass.

Janvier 6, 1885.

LA CRAVATE TEINTE DE SANG.

Georges X....., enfant d'une bonne famille, faisait ses classes dans un établissement ecclésiastique du diocèse de Rouen.

Il était bien doué sous tous les rapports. il était laborieux, intelligent, le premier de sa classe ; il avait un beau physique, une constitution vigoureuse et beaucoup d'adresse dans les exercices gymnastiques, ajoutant à tout cela une innocence et une modestie angéliques.

Il fit sa première communion, lorsqu'il était élève de cinquième. Le lendemain de ce jour, il alla, selon ce qui était prescrit, montrer à son directeur son cahier de résolutions. Il n'y en avait qu'une, ainsi conçue :
 " Je prends la résolution de continuer à porter ma cravate blanche du jour de ma première communion jusqu'au jour où il m'arrivera de commettre un péché grave."

Le directeur, tout étonné, lui dit :

—Je ne prends pas sur moi de vous autoriser à tenir une résolution aussi étrange ; il faut que vous ayez le consentement de votre mère.

La mère étant venue, l'enfant s'expliqua tant et si bien devant elle et son directeur, que l'on finit par le laisser libre de suivre son inspiration.

Quinze jours après, un condisciple se permit de lui tirer sa cravate blanche ; cela valut à l'impertinent une réponse *frappante*. Il y eut encore d'autres assauts ; mais ils furent sans succès. Enfin, un autre condisciple s'y prit par la douceur :

—Mon ami, lui dit-il, pourquoi portes-tu toujours cette cravate ? Ne crains-tu pas que l'on dise que tu es singulier et quelque chose, peut-être, de plus fâcheux ?

Georges lui confia son secret, lui recommandant de ne rien dire à personne ; mais le lendemain tout le collège connut le mystère ; et, à partir de ce moment, on passa des tracasseries au respect.

De son côté, Georges ne se contenta pas de se souvenir de sa première communion pour se maintenir dans la vertu ; il avait soin de s'approcher de la sainte Table tous les dimanches.

Les vacances étant venues, il parut chez ses parents avec sa cravate blanche, la garda tout le temps, la rapporta au collège à la rentrée et ne cessa de la porter jusqu'en son année de philosophie inclusivement.

Il finit ses classes et fut reçu bachelier en 1870 ; il avait alors dix-huit ans. Lorsque la guerre eut éclaté, il demanda à son père la permission d'aller rejoindre les zouaves pontificaux du général de Charette. Il avait été un modèle au collège ; il le fut aussi sous les armes. Il communiait tous les dimanches et les fêtes, ce qui ne l'empêchait pas d'être le soldat le plus gai de son bataillon.

En janvier, auprès de la ville du Mans, il s'agit un jour de reprendre un mamelon aux Prussiens. 500 zouaves furent chargés de cette affaire : 200 y périrent, et 300 parvinrent à s'établir sur le mamelon. Georges était du nombre des vainqueurs ; mais voilà que tout à coup une dernière balle vint l'atteindre, et le blessa mortellement.

Quelques moments après, un aumônier passa auprès du blessé et lui offrit son ministère.

—Merci, monsieur l'aumônier, répondit Georges ; je me suis confessé et j'ai communie il y a deux ou trois jours ; pour le moment, je n'ai rien qui me pèse sur la conscience ; veuillez m'étendre seulement sur un peu de paille, et m'apporter ensuite la sainte communion. J'ai aussi un service à vous demander : allez à mon sac, qui porte tel numéro ; vous y trouverez une cravate blanche, un ruban blanc et un chapelet blanc ; ce sont mes souvenirs de première communion ; veuillez me les apporter.

Quand l'aumônier fut revenu, Georges lui dit :

—Mettez-moi cette cravate autour du cou.

Puis, après avoir reçu le saint viatique, il ajouta :

—Lorsque je serai mort, vous m'enlèverez cette cravate et vous l'enverrez à ma mère en lui écrivant de ma part que *cette cravate de ma première communion n'a jamais reçu d'autres taches que celles de mon sang, versé pour notre pauvre patrie !*

L'abbé Julien LOTH.



ACTIONS DE GRACES.

SACCARAPPA, MAINE.—Il y a un an, j'étais souffrant d'un mal de reins que les médecins ne pouvaient guérir et depuis vingt ans je me sentais fatigué de ces douleurs. Il doit y avoir un médecin, me dis-je à moi-même, et je le trouverai. Je recourus à sainte Anne en lui promettant que si elle me guérissait, je ferais publier ma guérison dans les *Annales*, après avoir fait une visite à son sanctuaire. Je me suis senti tout à fait guéri.

AMBROISE G.

21 décembre 1884.

ST-HILAIRE.—Amour, reconnaissance à sainte Anne pour tous ses bienfaits. J'étais devenu le plus grand pécheur de ma paroisse, à laquelle je causai le plus grand scandale en abandonnant ma femme et mes enfants pour m'enfuir aux Etats-Unis ; rendu là, le remords, l'ennui altérèrent ma santé. La boisson avait été la cause de tous mes dérèglements. Faisant un retour sur moi-même, je vis la cause de mon malheur et je résolus d'y porter remède. J'étais sans argent, je m'adressai à sainte Anne, je la priai avec ferveur, lui demandant de me rendre à ma famille, et lui promettant qu'aidé de son secours, je me corrigerais. Huit jours après j'étais dans ma famille : un ami m'avait rendu service, et, ce que je crois mieux encore, c'est qu'il me semble que je suis un autre homme.

Reconnaissance éternelle à sainte Anne.

LS A.

22 décembre 1884.

WORCESTER, MASS.—Mes amis disaient : elle veut aller au Canada, mais son voyage sera sa tombe. Je ne me décourageai pas, je m'adressai à la grande Sainte avec toute la ferveur dont j'étais capable. La bonne sainte Anne eut pitié de moi. Le vendredi mon mal cessa tout à coup, et le mardi suivant nous partions pour le Canada, le 3 juillet. Depuis mon pèlerinage j'ai repris le soin de ma famille, et je n'ai eu qu'une seule attaque, qui n'a pas duré.

Je déclare donc maintenant que je dois ma guérison à la bonne sainte Anne. Honneur et gloire à la grande thaumaturge qui a daigné jeter un regard de compassion sur la plus humble de ses servantes.

MME E. AUGER.

RIVIÈRE DU LOUP (en bas).—Je souffrais depuis un an d'une maladie contre laquelle tous les efforts de la science humaine étaient impuissants, et malgré les soins assidus d'un médecin habile et intelligent, je sentais mon mal s'aggraver chaque jour. J'eus alors recours à sainte Anne, faisant en son honneur plusieurs promesses, entre autres celle de faire publier ma guérison dans ses *Annales*, si elle se montrait propice à ma demande ; ce qu'elle a daigné faire, car toute douleur est disparue et je suis complètement guérie. Je n'ai que des actions de grâces à rendre à sainte Anne qui a bien voulu écouter mes prières, et ma confiance en cette sainte, qui était grande avant ma guérison, s'est accrue de beaucoup depuis.

E. G. P.

KINGSEY-FALLS.—Dans l'automne de 1882 je tombai si gravement et soudainement malade qu'en quelques heures je me trouvai aux portes de la mort. Comme poussée par une inspiration divine, je fis la promesse à sainte Anne, si elle me guérissait, de faire un pèlerinage à son sanctuaire et de publier dans les *Annales* le récit de ses maternelles faveurs à mon égard. Je fus exaucée.

Mme A. BRAULT.

7 janvier 1885.

VALLEYFIELD.—Me voyant obligée d'aller à l'hôpital subir une opération dangereuse, en novembre 1882, je promis à sainte Anne une éternelle reconnaissance, si je guérissais, et depuis deux ans, les symptômes de la maladie sont complètement disparus.

Mme Frs H. P.
Melocheville, P. Q.

12 janvier 1885.

—000—

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1).

Du 15 au 31 décembre :

Neuvaine fructueuse. *M. A. V., Statersville.*—Préservé d'une reprise de fièvres. Autres faveurs *E. M. L. G., Beauport.*—Douleurs très vives disparues. Deux personnes de *St-Célestin*—Quatre guérisons dans ma famille. *H. G., St-Jean.*—Grâce à la bonne sainte Anne, j'ai pu suivre la retraite. Une abonnée de *Bécancour.*—Aidez-moi à remercier la bonne sainte Anne. *Mme M. A., White-Rock, R. I.*—Grande grâce. *H. V., St-Michel de Nipicville.*—Guérison de paralysie. *D. C.* (18 décembre).—1. Souffrances apaisées; 2. père de famille remis à ses travaux; 3. fièvres tremblantes guéries; 4. douleur au bras disparue. Une zélatrice, *St-Alexis des Monts.*—Retour heureux d'un voyageur. *D. C., Manchester.*—Une grâce. *M. E. D., St-Férol.*—Guérison prompte et sans douleur. *Mme L. O. B., St-Thomas de Montmagny.*—Remèdes humains inutiles, secours apporté d'en haut par sainte Anne. Autre bienfait: *N. F., St-Sébastien*—Prières exaucées. *L. R., Ste-Cécile de Milton.*—Faveur. *L. M., Ste-Foye*—Guérison de rhumatisme. *A. L., St-Denis, Richelieu.*—Reconnaissance. *Mme Chs V., Ange-Gardien.*—J'espère recevoir encore de nouveaux bienfaits. *Mme V., Lake Linden.*—Remerciements à sainte Anne pour la protection qu'elle nous accorde. *Fraser-ville.*—La bonne sainte nous a visiblement protégés. *M. T. J. G., St-Paschal*—Mon mari est bien mieux. *Mme G. L., Sillery.*—Gloire, louange à sainte Anne! *J. A. H., Saccarappa, Me.*—Ma petite fille ne pouvait suivre sa classe, par défaut de santé.

Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

Elle est maintenant très régulière. *St-Alban.*—Mère protégée par sainte Anne ainsi que son enfant. *Mme A. L., Saccarappa, Me.*—Arête dans la gorge, danger d'étouffer conjuré. *Une abonndée.*—Bonne confiance. *Mme X. C., Chepochel.*—Conversion de mon fils *Mme J.-Die T., Bay City.*—Pèlerinage heureux. *Mme D. P., Rivière-Ouelle*—Confiance en sainte Anne récompensée. *O. M., Providence, R. I.*—Guérison parfaite. *V. G. T. dit B., La Baie du Febvre.*—Toujours exaucé depuis deux ans. *Un abonné des Trois-Rivières.*—Je dis merci de tout mon cœur. *Une abonndée du Bic.*—Guérison de maladie de cœur. *R. M. J., St-Raymond.*—Mille remerciements. *Terrebonne.*—Exaucé. *Une abonndée de St-Eustache.*—Guérison. *L. M., St-Philippe de Laprairie.*—J'espère que sainte Anne me pardonnera ma négligence. *Mme E. M. A. L., Louiseville.*—Faveur. *T. F. P., Fraserville* Guérison d'un abcès. *Une abonndée de St-Eugène.*—Grâces soient rendues à sainte Anne pour toutes les faveurs qu'elle nous a accordées. *L. D., Québec.*—Grâce et guérison *Mme L. B., New-York*—Merci mille fois. *Mme Th. T., St-Valère.*—Sauvé d'un procès. *S. G., St-Guthbert.*—Guérison commencée. *Une abonndée de Québec.*—Plusieurs grâces *M. D. V., St-Elzéar.*—Reconnaissance. *St-Roch de Québec.*—Impossible de travailler. Sainte Anne m'a donné de nouvelles forces. *Sainte-Anne la Pérade.*—J'ai maintenant un emploi qui me permet de gagner ma vie. *Anonyme, Titre: A la glorieuse sainte Anne.*

Du 1er au 15 janvier:

Mes deux frères vont à confesse. *St-Grégoire.*—Mes douleurs étaient atroces et continuelles, jugez de ma reconnaissance maintenant que je suis guéri. *Mme D. H., Warwick.*—Mon mari ne boit plus. *M. D. S. D.*—Faveurs et actions de grâces. *J. L., St-Philippe de Laprairie.*—Honneur à sainte Anne! *H. R., St-Raymond.*—Après avoir été retenu au lit durant dix-huit mois, je l'ai enfin quitté. *Mme D. L., Deschambault.*—Je viens remercier la bonne sainte Anne. *St-Alban.*—Sainte Anne est bien bonne. *St-Alphonse.*—Deux grâces extraordinaires. *St-Anselme.*—Remerciements. *Mme J. B. D., Pawtucket, R. I.*—J'ai une grande confiance envers sainte Anne et elle m'exauce en toute chose. *B. G., St-André.*—Plein de reconnaissance, j'accomplis la promesse que j'ai faite de publier ma guérison. *Une mère de famille, St-P.*—Faveur insigne. *P. P., St-Grégoire.*—Mon petit garçon délivré de ses douleurs. *St-Roch de Québec*—Guérison et grâce obtenues par deux de mes enfants. Tumeur sur l'épaule disparue. *St-Cyprien, Napierville.*—Préservée d'un danger. *Mme B. L., St-Basile.*—Un emploi. *M. P. P., Salem, Mass.*—Plusieurs faveurs. *Mme*

C. C., St-Chrysostome.—1. Ma filio a quitté sa béquillo et marche maintenant à son aise. 2. Guérison d'une pleurésie. *La Patrie, Dilton.* - Bronchite et maux de gorge guéris. *Mme M. A. G., Lévis.*—Gloire et louanges à sainte Anno. *L. B., N.-D. du Mont-Carmel.*

—000—

DONS AU SANCTUAIRE DE SAINTE-ANNE.

Dame Xavier Coutu, Chopochet, \$1; M. Magloire Masson, North Grafton, Mass., \$1; Dame Noé Guilmain, Stafford Springs, \$1 50; 1 abonné de Stafford Springs, \$1 50; Maître de poste, St-Prosper \$1; 1 abonné de Valloisfield, \$1.50; D. C. G. Caron, St-Charles, \$1; M. Félix Chénier, St-Boniface, 80 cts; 1 abonné de Fraserville, \$5; Délima Grégoire, St-Elzéar. \$1; Dame Dominique Leblanc, Bolsford Portage, 20 cts; D. Louis Guertin, Robinson, 65 cts; Dame Jos. Plante, Manchester, 10 cts; Dame Caroline Trahan, Manchester, \$1; Dame Jos. Montpellier, Manchester, \$1; Dame Delima Chatel, Manchester, 50 cts; Ovila Monbleau, Manchester, 12 cts; Dame Jos Montplaisir, Manchester, \$1; 1 abonné de Ste-Anne de la Pérade, \$1; 5 personnes de St-Constant, \$1; Dame P. Surprenant, St-Linden, 25 cts; Don à sté Anne pour le sanctuaire de Beaupré, \$1; 2 billets d'affiliation, 40 cts; 1 abonné de Sloan, \$1; Une dame de Madison, Mass., \$1; Dame Jos. Marcotte, Manville, \$1; M. E. Auger, 3 Central Court, 30 cts; Mme Emery, 1 billet, 20 cts; Mme Emery, 10 cts; Mme P. Bérard, 50 cts; Edouard Laporte, Northboro, 30 cts; Théophile Poisson, Duluth, 20 cts, M. Pierre et Jos Neveux, 40 cts; M. Théo. Neveux, 20 cts; Pour billets d'affiliation pour défunts, 40 cts; Mm^e St-George, Duluth, \$1; M. Ambroise Tes-ier et 4 autres, \$1; Mme Damase Neveu, \$1; M. Anselme Labelle, Mlle Zoé Lalonde, M. Louis Dubuc, Mme Marie Paront et Thérèse Labelle, \$1, Mme Grégoire pour Dlle Emélie Girard, Dame Céline Giroux, défunte, Dame Delphis Brun-au, M. Thomas Stuart, Mme Maggie Stuart et M. Edouard Stuart, M. Ed Gendron, \$1.20, M. Willie Paul, défunt, 25 cts; M. Coutu, 25 cts, M. Eugène Coutu, 35 cts; Mme Julie McDonald, 65 cts; Flore Caron, St-Antoine, \$1; 1 abonné de Détroit, Mich., \$1; M. Octave Désilets, 15 cts; Par Dme Siméon Hardy, Lake Linden, 31 cts; Alphonse Bonneau, Chevalier, 15 cts; Mme Israël Marquette, Springfield, 65 ct.; Mathilde Babinoau, Robichaud, 50 cts; Domitille Galland, Robichaud, 50 cts; Maximin Leblanc, Béliveau

Villa, 65 cts; Mme Félix Laurin, St-Henri de Montréal, 20 cts; B. Tremblay, Worcester, 65 cts; Mme Placide Richard, Rogersville, \$1; Mme Mélanie Thibaudeau, Rogersville, \$1. Mme A. F. Calgarry, Mattawa, \$2; Maria Béliveau, St-Gregoire, 20 cts; M. Philéas Pâquet, New Haven, Conn., \$1; Un abonné de New Haven, Conn., U. S., \$1; Céline Bernier, Lisbon, \$2; Une personne, 25 cts; Un abonné de Shédiac, \$4; Eugène Charbonneau, St-Adolphe, 25 cts; M. A. Morin, Hôpital Général, St-Boniface, 25 cts; M. Brunelle, St-Boniface, 25 cts; Pour un autre billet d'affiliation, 25 cts; Mme A. Morin, actions de grâces, 75 cts; D. Alex. Casavant, North Uxbridge, \$2; Ernestine Lemay, Phœneuf, 65 cts; Dame Jos. Lague, Taftville, Conn., \$2.

—000—

Il nous reste un certain nombre d'exemplaires du *Mois de saint Joseph*. Nous les vendons 5 centins la pièce, et 50 centins la douzaine, franco.

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre saint père le pape Léon XIII.

Sa Grandeur monseigneur l'Archevêque et nos seigneurs les évêques de la Province de Québec.

Actions de grâces, 65; bonnes œuvres, 50; bonnes morts, 43; conversions, 45; défunts, 24; emplois désirés, 25; enfants, 67; entreprises, 74; étudiants, 62; familles, 79; grâces temporelles, 70; grâces spirituelles, 51; institutrices et classes 15; intentions particulières, 104; ivrognes, 26; jeunes gens, 60; jeunes filles, 62; malades, 74; ménages désunis, 9; mères de famille, 29; patience et résignation, 53; pères de famille, 32; persévérances, 56; personnes en danger de perdre la foi, 16; réconciliations, 3; vocations, 18; voyageurs, 15; les personnes recommandées aux prières de l'archiconfrérie dans l'église du Château-Richer. La paroisse de Somerset. La paroisse de Brunswick, Me.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi chez le peuple canadien.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.